

Exercice 3. Le difficile travail des historiens

Document 1. Deux ouvrages importants dans la connaissance de la guerre d'Algérie

	<p>Ce livre écrit au lendemain de la guerre d'Algérie est d'abord paru en Angleterre et en Italie. Il a été publié aux Éditions de Minuit en 1972, puis réimprimé en 1998.</p> <p>La torture a été officiellement abolie en France en 1788. La Révolution n'en usa pas, ni l'Empire. En 1959, pourtant, quatre étudiants portaient plainte à Paris, pour avoir subi la question des mains de policiers en service, rue des Saussaies, à deux pas de l'Élysée. Encore ne représentaient-ils qu'un cas parmi les milliers qu'on aurait découverts au même instant dans ces départements français que formait alors l'Algérie.</p> <p>Comment en était-on arrivé là ? Historien, Pierre Vidal-Naquet est animé d'une passion, celle de la justice. Il démonte ici la logique d'un système qui, une fois mis – ou plutôt remis – en marche, est bien difficile à bloquer. Comme il paraît tentant en effet, lorsqu'on est persuadé d'avoir raison, d'user de sa force pour écraser le "rebelle" désarmé ! Raison d'État. C'est précisément contre cette forme de régression que les hommes ont inventé le droit. On voit dès lors où se situe le combat véritable, et comment, même gagnées, les "batailles d'Alger" sont toujours des défaites. (Présentation de l'ouvrage sur le site internet des éditions de Minuit)</p>
	<p>De 1954 à 1962, quelque deux millions de Français ont fait la guerre aux Algériens. Quarante ans après, cette " guerre sans nom " reste une page blanche de l'histoire nationale. Et le refoulement de sa mémoire continue à ronger comme une gangrène les fondements même de la société française. De l'autre côté de la Méditerranée, un refoulement symétrique mine la société algérienne : la négation par l'histoire officielle de pans entiers de la guerre de libération n'est pas pour rien dans la guerre civile qui déchire le pays depuis 1992. Pour comprendre les causes de cette double occultation, Benjamin Stora tente dans cet essai d'éclairer les mécanismes de fabrication de l'oubli, en France comme en Algérie. Il démontre comment ceux-ci se sont mis en place dès la guerre elle-même : du côté français, c'est la négation de l'existence même de la guerre, le refus obstiné de reconnaître la réalité de la torture et des exécutions sommaires ; du côté algérien, c'est la violence de la guerre civile secrète qui opposa le FLN et le MNA, où le massacre en masse des harkis à l'été 1962, perpétré par les ralliés de la vingt-cinquième heure. L'auteur montre également comment les mensonges de la période 1954-1962 seront à leur tour, dans les décennies suivantes, enfouis dans les mémoires par les amnisties ou les non-dits d'une histoire éclatée, telle qu'elle ressort des livres ou des films consacrés à la guerre.</p> <p>(quatrième de couverture de l'ouvrage, <i>La gangrène et l'oubli, la mémoire de la guerre d'Algérie</i> de l'historien Benjamin Stora, La découverte, 1991)</p>

Document 2. L'historien Benjamin Stora répond à une interview du magazine *L'Histoire*.

***L'Histoire* : Est-il envisageable que, sur les deux rives de la Méditerranée, on finisse un jour par écrire une histoire de la guerre d'Algérie sans tabous, libérée du poids des mémoires antagonistes ?**

Benjamin Stora : Nous n'en prenons pas le chemin. En France, il n'y a jamais vraiment eu de consensus politique clair sur le passage à l'indépendance algérienne. Cela peut paraître surprenant. L'approbation de la politique du général de Gaulle, bien sûr, a été massive, comme en témoignent les référendums : le 8 avril 1962, 90 % des Français ont ratifié les accords d'Évian qui ouvraient la voie de l'indépendance algérienne.

Cependant, une fraction de l'opinion - un noyau dur - n'a jamais admis cette fin de l'histoire, considérée comme un abandon de trois départements français. Trois ans plus tard, lors de l'élection présidentielle de 1965, le représentant de la droite extrême Jean-Louis Tixier-Vignancour recueille un million de voix : il a bénéficié du vote pied-noir, mais aussi du soutien d'un électorat de l'ex-métropole qui revendique ouvertement sa filiation avec l'Algérie française. Une minorité, soit, mais irréductible.

C'est toute la différence avec Vichy. Trois ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, il ne s'était trouvé personne en France, dans un contexte résistancialiste très marqué, il est vrai, pour se hasarder à défendre publiquement, dans une campagne électorale, l'action de Pétain.

***L'H.* : Et en Algérie ? La guerre a abouti à l'indépendance : le consensus politique a-t-il été pour autant plus facile ?**

B. S. : Il est très difficile en Algérie d'écrire une histoire de la guerre qui ne soit pas passée au crible des critiques idéologiques et partisans.

Dès l'été 1962, les principaux acteurs de cette guerre d'indépendance sont écartés : Mohamed Boudiaf, Krim Belkacem, Hocine Aït Ahmed, Ferhat Abbas. Et le coup d'État de 1965, qui renverse Ahmed ben Bella, chef historique du FLN, au profit de Houari Boumediene (pendant la guerre chef des armées situées aux frontières), installe à la tête du pays les militaires qui prennent en main la manière dont doit être racontée l'histoire. Ajoutons que, pendant la guerre d'indépendance déjà, la mise à l'écart de Messali Hadj (le pionnier de la lutte indépendantiste) et l'éviction des messalistes du MNA ont interdit d'emblée le consensus autour de l'idée nationale, confisquée par un clan du FLN.

Il n'y a pas non plus d'effort pour la réconciliation nationale. Si les messalistes sont tenus pour des « traîtres », imaginez ce qu'il peut en être des harkis, musulmans qui s'étaient engagés du côté des forces françaises. En Algérie - comme en France -, les mémoires sont entrées en conflit pendant la guerre elle-même, et cela n'a pas cessé après 1962. (...)

L'H. : *Du côté algérien, quelles sont les principales difficultés auxquelles se heurtent les historiens ?*

B. S. : Le métier de chercheur n'y est pas aisé, bien sûr. Il faut s'engouffrer dans toutes les brèches. En 2004, j'avais dirigé avec Mohammed Harbi un livre collectif, *La Guerre d'Algérie, 1954-2004. La fin de l'amnésie* (Robert Laffont), qui réunissait des historiens français et algériens. Le livre a été diffusé là-bas, on pouvait espérer alors qu'avec « *L'Année de l'Algérie en France* » et l'annonce de la signature d'un traité d'amitié entre les deux pays, on entrait dans une phase nouvelle. Et puis, brutalement, les rapports se sont détériorés.

La loi de février 2005 (1) sur les aspects positifs de la colonisation française a aggravé, on l'a dit, le contentieux. Alger a riposté par une série de déclarations publiques visant à « criminaliser » cette même colonisation et par le report *sine die* du fameux traité. Des deux côtés, depuis cinq ans, on a assisté à une réactivation des mémoires et, en Algérie, à un durcissement idéologique qui, ces derniers temps, ne s'est pas démenti.

L'H. : *Sous quelle forme ?*

B. S. : A la suite d'un colloque à Essaouira au Maroc, en mars dernier, le ministère algérien de l'Éducation a exigé que, désormais, les historiens invités à des conférences à l'étranger lui soumettent au préalable leurs communications. Par ailleurs, avant de lancer des commandes de livres, les bibliothèques doivent soumettre leurs choix à une commission du ministère de la Culture qui leur délivre, ou non, une autorisation.

Les chercheurs sont de fait sous surveillance. Pour ceux qui sont restés en Algérie, la situation est difficile, même s'ils continuent de publier.

L'H. : *Les historiens algériens interviennent-ils dans les débats qui agitent le pays sur son passé ?*

B. S. : Une polémique a secoué le pays, au printemps 2010, touchant aux circonstances de la mort au combat, en 1959, d'un héros de la guerre d'indépendance, Amirouche. Elle est née des révélations d'un livre de Saïd Sadi selon lesquelles il aurait été « donné » aux Français. Les acteurs de l'époque sont venus apporter leur témoignage, mais les historiens, eux, sont restés en marge. Il faut dire que les historiens ne peuvent pas faire leur métier correctement, tant que les archives ne sont pas complètement ouvertes.

L'H. : *Y a-t-il quand même des progrès ?*

B. S. : Oui, par exemple les manuels scolaires algériens ont évolué. Les grandes figures du nationalisme et de la guerre, Mohamed Boudiaf, Messali Hadj, Ferhat Abbas, longtemps éliminées, y sont aujourd'hui peu à peu réintroduites.

L'Histoire n° 356, septembre 2010

1. En février 2005, le parlement français adopte une loi qui reconnaît les effets positifs de la colonisation. « *La Nation exprime sa reconnaissance aux femmes et aux hommes qui ont participé à l'œuvre accomplie par la France dans les anciens départements français d'Algérie, au Maroc, en Tunisie et en Indochine ainsi que dans les territoires placés antérieurement sous la souveraineté française.* » (article 1).

« *Les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord et accordent à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée française issus de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont droit* » (article 4, alinéa 2).